



CAP

Monteur en Installations Thermiques

Objectifs

Intervenir sur des installations de chauffage de maisons individuelles, d'immeubles, de commerces, de bâtiments industriels et publics... Planter, équiper et poser des générateurs, des chaudières, des émetteurs de chaleur, de la V.M.C., des panneaux solaires, des régulations...

Programme de formation

Enseignement professionnel (252h annuels)

- La production d'eau chaude thermique.
- La production de chaleur fossile
- La production de chaleur ENR
- L'émission de chaleur
- La régulation d'une installation thermique
- Notions d'électricité - Habilitation électrique BS
- Installations aérauliques
- Bases de l'installation sanitaire
- Prévention Santé Environnement

Enseignement général (168h annuels)

- Français Histoire-Géographie EMC
- Mathématiques Sciences Physiques et Chimiques
- Education Physique et Sportive
- Anglais

Enseignements complémentaires :

SST : Sauveteur Secouriste du Travail

Public visé

Demandeurs d'emploi ayant validé un projet professionnel
Apprentis
Salariés

Prérequis

Maîtriser les savoirs de base en langue française (lire, écrire, compter)
Être médicalement apte à l'exercice du métier

Tarifs

Contrat d'apprentissage : prise en charge par l'OPCO
Autres dispositifs : nous contacter

Lieu de formation

Ecole des métiers CFA82
11 rue E. Mercadier
82000 Montauban
8h12h-13h30 16h30

contact@edmcfa82.fr
05 63 03 53 39

www.ecoledesmetiers82.fr



Modalités pédagogiques

Salles équipées
Matière d'œuvre et matériel professionnels fournis
Formateurs qualifiés et expérimentés
Apprentissage actif
Formation en présentiel et en distanciel

Suivi et évaluations

Evaluation des acquis tout au long de l'année
Evaluations écrites et orales, QCM
Travaux pratiques
Evaluations en entreprise
Carnet de liaison et visites en entreprise

D u r é e	En alternance
	APPRENTIS : 24 semaines CFA (35h) sur 2 ans. Possibilité de parcours individualisés après positionnement
	Stagiaires FC : 12 semaines CFA (35h) sur 1 an

Modalités d'examen	
Contrôle en Cours de Formation (CCF) pour les apprentis	Examen ponctuel pour les stagiaires de la Formation Continue

Après la formation	CAP Monteur en Installations sanitaires BP Monteur en Installations de génie Climatique et Sanitaire (MIGCS)
---------------------------	---